



Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 8
Procurations : 3
Membres Absents : 3

Séance du 08 mars 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs Michel DUPUIS, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN, Dominique SUILLEROT, Michael DOBLE, Benoit THEILLER (invité)

Absents excusés : Valérie DIDIER-LAURENT donne procuration à Hélène FLEURIVAL.
Nicolas MARY donne procuration à Bruno MICHEL.
Jérémy KOLBECHER, donne procuration à Michel DUPUIS.

Secrétariat : G. PERIANEN-AUROKIUM, directrice des services, Hélène FRITZ, secrétaire.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 19/10/2022

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré

APPROUVENT le procès-verbal de la réunion du 19/10/2022

A l'unanimité	X	Pour		Contre		Abstention		Adoptée	X	Non adoptée	
---------------	---	------	--	--------	--	------------	--	---------	---	-------------	--

Lu, approuvé et signé

Signatures au registre
Pour extrait conforme
Holtzheim, le 13/03/2023
La Présidente, Pia IMBS





Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 8
Procurations : 3
Membres Absents : 3

Séance du 08 mars 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs Michel DUPUIS, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN, Dominique SUILLEROT, Michael DOBLE, Benoit THEILLER (invité)

Absents excusés : Valérie DIDIER-LAURENT donne procuration à Hélène FLEURIVAL.
Nicolas MARY donne procuration à Bruno MICHEL.
Jérémy KOLBECHER, donne procuration à Michel DUPUIS.

Secrétariat : G. PERIANEN-AUROKIUM, directrice des services, Hélène FRITZ, secrétaire.

2- Examen et approbation du compte de gestion 2022

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré

VU	le budget primitif 2022 et la DBM1
CONSIDERANT	la régularité » des écritures
DÉCLARENT	que le compte de gestion dressé pour 2022 par Monsieur le Trésorier n'appelle ni observations ni réserves de sa part
APPROUVENT	le compte de gestion 2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

21251 - HOLTZHEIM CCAS -

Exercice 20

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement	24 506,57		1 761,40		26 267,97
TOTAL I	24 506,57		1 761,40		26 267,97
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	24 506,57		1 761,40		26 267,97

A l'unanimité	X	Pour		Contre		Abstention		Adoptée	X	Non adoptée	
---------------	---	------	--	--------	--	------------	--	---------	---	-------------	--

Lu, approuvé et signé

Signatures au registre

Pour extrait conforme

Holtzheim, le 13/03/2023

La Présidente, Pia IMBS



Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 8
Procurations : 3
Membres Absents : 3

Séance du 08 mars 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs Michel DUPUIS, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN, Dominique SUILLEROT, Michael DOBLE, Benoit THEILLER (invité)

Absents excusés : Valérie DIDIER-LAURENT donne procuration à Hélène FLEURIVAL.
Nicolas MARY donne procuration à Bruno MICHEL.
Jérémy KOLBECHER, donne procuration à Michel DUPUIS.

Secrétariat : G. PERIANEN-AUROKIUM, directrice des services, Hélène FRITZ, secrétaire.

3- Examen et approbation du compte administratif 2022

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, réunis sous la présidence de M Michel DUPUIS, vice-président ; la présidente, Pia IMBS ayant présenté le compte administratif et s'étant retirée lors du vote

VU le budget primitif 2022

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré

APPROUVENT le compte administratif 2022

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissements	/	/	/	/
Fonctionnement	24 506,57		1761.40	26 267.97
TOTAL	24 506.57			26 267.97

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 776,90	G	14 538,30
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	24 506,57 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	12 776,90	= G+H+I+J	39 044,87
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 776,90	= G+I+K	39 044,87
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	12 776,90	= G+H+I+J+K+L	39 044,87

+ 26 267.97

A l'unanimité	X	Pour		Contre		Abstention		Adoptée	X	Non adoptée	
---------------	---	------	--	--------	--	------------	--	---------	---	-------------	--



Lu, approuvé et signé

Signatures au registre

Pour extrait conforme

Holtzheim, le 13/03/2023

La Présidente, Pia IMBS

Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 8
Procurations : 3
Membres Absents : 3

Séance du 08 mars 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs Michel DUPUIS, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN, Dominique SUILLEROT, Michael DOBLE, Benoit THEILLER (invité)

Absents excusés : Valérie DIDIER-LAURENT donne procuration à Hélène FLEURIVAL.
Nicolas MARY donne procuration à Bruno MICHEL.
Jérémy KOLBECHER, donne procuration à Michel DUPUIS.

Secrétariat : G. PERIANEN-AUROKIUM, directrice des services, Hélène FRITZ, secrétaire.

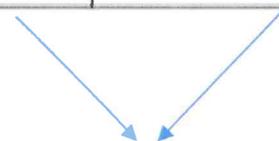
4- Examen et approbation du budget primitif 2023

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré

APPROUVENT le budget primitif 2023 tel qu'il lui a été présenté en séance 38 868€ (trente-huit mille huit cent soixante-huit euros) en dépenses et en recettes de fonctionnement et 0€ (zéro euros) pour l'investissement, conformément au document joint.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,0
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,0
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,0
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,0
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 868,00	12 800,0
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,0
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 28 267,9
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		38 868,00	38 868,0
TOTAL DU BUDGET (4)		38 868,00	38 868,0



Equilibre du budget

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 190,43	0,00	12 800,03	0,00	12 800,03
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RCA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 200,43	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	12 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	990,00	0,00	1 100,03	0,00	1 100,03
Total des recettes de gestion des services		14 190,43	0,00	12 800,03	0,00	12 800,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		14 190,43	0,00	12 800,03	0,00	12 800,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						26 267,97
Total des recettes de fonctionnement cumulées						38 868,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 867,00	0,00	0,00	38 868,00	0,00	0,00	38 868,00	38 868,00
011	Charges à caractère général (3)	32 087,00	0,00	0,00	33 168,00	0,00	0,00	33 168,00	33 168,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RCA - Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 710,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'aluc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		38 867,00	0,00	0,00	38 868,00	0,00	0,00	38 868,00	38 868,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		38 867,00	0,00	0,00	38 868,00	0,00	0,00	38 868,00	38 868,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									38 868,00

A l'unanimité	X	Pour		Contre		Abstention		Adoptée	X	Non adoptée
---------------	---	------	--	--------	--	------------	--	---------	---	-------------



Lu, approuvé et signé

Signatures au registre

Pour extrait conforme

Holtzheim, le 13/03/2023

La Présidente, Pia IMBS

Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 8
Procurations : 3
Membres Absents : 3

Séance du 08 mars 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs Michel DUPUIS, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN, Dominique SUILLEROT, Michael DOBLE, Benoit THEILLER (invité)

Absents excusés : Valérie DIDIER-LAURENT donne procuration à Hélène FLEURIVAL.
Nicolas MARY donne procuration à Bruno MICHEL.
Jérémy KOLBECHER, donne procuration à Michel DUPUIS.

Secrétariat : G. PERIANEN-AUROKIUM, directrice des services, Hélène FRITZ, secrétaire.

5- Extension des compétences de la commission d'aide sociale du CCAS

Pour répondre à d'éventuelles difficultés financières des familles ayant un ou des enfants fréquentant la restauration scolaire et/ou le périscolaire durant les périodes scolaires et fréquentant les écoles de Holtzheim, il est proposé que le CCAS mette en place des aides sociales facultatives et ponctuelles, gérées par la commission d'aide sociale du CCAS.

En préalable, le demandeur devra avoir mobilisé les aides sociales de droit dont il peut prétendre.

Pour mobiliser cette aide subsidiaire, il devra présenter une facture détaillée du prestataire et un budget établi par le service social de proximité.

On travaille étroitement avec l'AGF pour nous alerter si besoin.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

DECIDENT d'élargir les compétences de la commission d'aide sociale du CCAS en lui conférant la gestion des aides sociales facultatives et ponctuelles dans le domaine de la restauration scolaire et/ou du périscolaire de Holtzheim, durant les périodes scolaires et pour les enfants fréquentant les écoles de Holtzheim.

FIXENT à 200€ le montant maximum annuel que la commission pourra engager au nom du CCAS pour cette aide facultative par famille.

A l'unanimité	X	Pour		Contre		Abstention		Adoptée	X	Non adoptée	
---------------	---	------	--	--------	--	------------	--	---------	---	-------------	--



Lu, approuvé et signé

Signatures au registre

Pour extrait conforme

Holtzheim, le 13/03/2023

La Présidente, Pia IMBS

Arrondissement de
Strasbourg Campagne
Membres élus : 11
Membres présents : 8
Procurations : 3
Membres Absents : 3

Séance du 08 mars 2023

Membres présents : Le Maire Pia IMBS,
Mesdames et Messieurs Michel DUPUIS, Hélène FLEURIVAL, Chantal LIBS, Bruno MICHEL, Fabienne UHLMANN, Dominique SUILLEROT, Michael DOBLE, Benoit THEILLER (invité)

Absents excusés : Valérie DIDIER-LAURENT donne procuration à Hélène FLEURIVAL.
Nicolas MARY donne procuration à Bruno MICHEL.
Jérémy KOLBECHER, donne procuration à Michel DUPUIS.

Secrétariat : G. PERIANEN-AUROKIUM, directrice des services, Hélène FRITZ, secrétaire.

6- Subvention en faveur du FAM

L'établissement « Léonard Singer » souhaite prolonger le projet « sport adapté » mis en place en 2021, auquel le CCAS avait déjà contribué à hauteur de 200 € (deux cent euros).

Ayant constaté une réelle plus-value et de nombreux bénéfices pour les résidents (motricité, estime de soi, expression, communication...) et le sport sur ordonnance n'étant pas encore en place au sein de la commune, le FAM sollicite donc à nouveau le CCAS pour la continuité du projet.

Vu la demande du FAM
Vu le devis et le projet y afférents

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

DECIDENT d'octroyer une subvention de 400€ au foyer d'accueil médicalisé Léonard Singer en relation avec le projet sportif.

Cette subvention sera imputée à l'article 65748 du budget 2023

A l'unanimité	X	Pour	X	Contre		Abstention		Adoptée		Non adoptée
---------------	---	------	---	--------	--	------------	--	---------	--	-------------



Lu, approuvé et signé

Signatures au registre
Pour extrait conforme
Holtzheim, le 13/03/2023
La Présidente, Pia IMBS